



Rennes, le 9 janvier 2017

## Plan social aux Editions *Ouest-France*

# Pas de PSE au rabais !

La société Edilarge-Cap Diffusion, récemment rachetée par Ouest-France à Sofiouest, annonçait lors d'un récent comité d'entreprise, un Plan de sauvegarde de l'emploi (PSE).

**23 personnes**, neuf à Bordeaux, deux à Lille et douze à Rennes, sont concernées sur un effectif de 68 personnes.

Dès la première réunion de négociation, les conditions de départ annoncées par la direction sont **inacceptables**. Nous aurions pu penser que les modalités de cet accord soient identiques au PSE de 2014 à *Ouest-France*, c'est loin d'être le cas. Rappelons que ce sont les mêmes dirigeants qui sont aux manettes, et pourtant aucun d'entre eux ne sera concerné par ce PSE.

Par exemple : comment accepter qu'un salarié en CDI, concerné par le PSE, puisse se voir proposer, par la cellule de reclassement, une Offre Valable d'Emploi (OVE) en CDD de trois mois à 100 km de son domicile ?

Demain mardi 10 janvier, une deuxième réunion aura lieu. Les organisations syndicales signataires de ce tract sauront prendre **toutes leurs responsabilités** afin que les salariés d'Edilarge-Cap diffusion ne fassent pas les frais de cette casse de l'emploi.